

Mardi 13 mai 2008

62^e Congrès

le quotidien du congrès



Sur le coup de 8 h, hier matin, Richard Goyette, de la Régie des installations olympiques à Montréal, a été le premier délégué à s'inscrire à ce 62^e Congrès. « Si c'est comme la dernière fois, ce sont quelque 4000 personnes (délégué-es, invité-es, salarié-es de la CSN, journalistes, visiteuses et visiteurs) qui devraient assister au congrès », de dire Josée Fournier, responsable de l'inscription. Pour accomplir cette tâche, elle n'est pas seule, plus d'une cinquantaine de salarié-es mettent l'épaulé à la roue.

sommaire

Invitée	2
Reportage	3
Le congrès	4
International	6
400 ^e de Québec	7
Où sortir • Mots croisés	7
Babillard	8

C'EST PARTI !



LES AGENCES DE PLACEMENT TEMPORAIRE ATTENTION PRÉCARISATION !



Carole Henri

Saviez-vous que les agences de placement temporaire sont en train de structurer le marché du travail au Québec et ailleurs ? Leur

développement est en expansion rapide et le Québec est la 2^e province (après l'Ontario) qui enregistre les revenus les plus élevés de cette industrie. Statistique Canada indique des bénéfices en hausse de 7,2 milliards en 2005 comparative-ment à 6,1 milliards en 2004. Le placement temporaire représente 78 % de leurs revenus d'exploitation. Pourtant, aucune norme ne vient encadrer les pratiques de cette industrie au Québec, malgré toutes les pressions exercées en ce sens.

La liste des problèmes est très longue. Au chapitre des disparités de traitement, on enregistre des écarts salariaux de l'ordre de 40 % pour des tâches similaires à l'intérieur d'une même entreprise. Les travailleuses et les travailleurs d'agences n'ont généralement pas accès aux avantages sociaux des entreprises, ni à la formation, et encore moins aux promotions. Différentes classes de travailleuses et de travailleurs se créent donc au sein d'une même entreprise.

De plus en plus d'employeurs utilisent les agences de placement temporaire pour combler des besoins structurels de main-d'œuvre. Ils diminuent ainsi

leurs coûts (salaires, avantages sociaux, CSST, formation, gestion et autres) tout en se dégageant du statut d'employeur (contournement des lois du travail, de la syndicalisation). Au Québec, il n'y a aucune limite à la durée d'un placement « temporaire » et une affectation peut se renouveler autant de fois que l'entreprise cliente en exprime le désir. La désresponsabilisation des entreprises est au cœur du développement de cette industrie, qui en fait d'ailleurs ouvertement un de ses principaux arguments de vente.

Au bas de l'échelle réclame, entre autres, que le recours à une agence de placement soit limité à de véritables besoins ponctuels de main-d'œuvre ; qu'on interdise à une entreprise ayant procédé à des licenciements dans les six derniers mois de recourir aux services d'une agence pour l'embauche de salariées effectuant des tâches comparables ou de même nature ; que les disparités de traitement fondées sur le statut d'emploi

soient interdites ; que les agences et les entreprises clientes soient déclarées solidairement responsables des obligations pécuniaires et des infractions aux lois du travail, face aux salarié-es.

La vigilance des milieux syndiqués est particulièrement importante pour pallier la substitution d'emplois, en faisant reconnaître les travailleuses et travailleurs intérimaires relevant d'une unité d'accréditation, toutes les fois que c'est possible. Plus les avantages à embaucher par les agences de placement temporaire seront réduits, moins les employeurs y auront recours.

Si le sujet vous intéresse, consultez le www.aubasdeleche.ca : publications/mémoires et avis/*Rapport sur les pratiques contractuelles de l'industrie du placement temporaire... Mai 2007.*

Carole Henri

Responsable des dossiers politiques
Au bas de l'échelle



62^e Congrès
Mardi 13 mai 2008

le quotidien
du congrès



Sources mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien
gérées et d'autres sources contrôlées
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-096207
© 1996 Forest Stewardship Council

Coordination : Lyne Beaulieu • Pupitre : Jacqueline Rodrigue • Rédaction : Benoit Aubry, Lyne Beaulieu, Pierre-Luc Bilodeau, Michel Crête, France Désaulniers, Roger Deslauriers, Michelle Filteau, Yves Lacroix, Denise Proulx, Lyle Stewart, Claire Trencia • Mise en page : Carole Archambault • Traitement des photos : Benoit Aubry • Révision : Lyne Beaulieu, Claire Trencia • Photographies : Alain Chagnon, Michel Giroux et contributions militantes • Caricatures : Boris • Grille graphique : Carole Archambault • Impression : Les syndiqués CSN d'Impart-Litho, Victoriaville • Distribution : L'équipe du service d'ordre du congrès. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 2008. Bibliothèque nationale du Canada, 2008

FORMATION CONTINUE

L'exemple de Gaz Métro

Depuis 2002, les techniciennes et les techniciens de Gaz Métropolitain travaillent quatre jours par semaine, pour un total de 36 heures, alors qu'ils sont payés pour 40 heures. Cette situation avantageuse résulte d'une concession faite à l'entreprise lors de la négociation de la convention collective : se former à la polyvalence...

« **L'**employeur obtenait plus de flexibilité en ce qui concerne la main-d'œuvre, raconte Michel Charron, président du syndicat des employé-es de Gaz Métropolitain. Par exemple, s'il y avait une fuite de gaz à Berthier et qu'il n'y avait pas de technicien "exploitation" capable d'effectuer le travail nécessaire, il fallait en attendre un de Laval pour intervenir, ce qui occasionnait un retard important. Mais maintenant, quelqu'un qui est à Berthier, peu importe son titre d'emploi, peut le faire. Ce fut un gros morceau dans la convention de 2002. »

Pour obtenir la polyvalence, une formation de base de 45 heures a été imposée aux techniciens « acquisition », qui faisaient notamment l'inspection de nouvelles installations, mais pas d'intervention d'urgence. Ceux-ci peuvent maintenant « sauter dans le trou » et participer à une réparation si la situation l'oblige. « En partant, les gens étaient parfois réticents, se rappelle le président du syndicat. C'est comme demander à un plombier de devenir électricien. Ils trouvaient ça dur, mais en même temps, ils apprenaient de nouvelles technologies. Ce qu'ils ont été chercher, aussi, c'est une qualité de vie. »

« Certains avaient plus d'instruction et se voyaient à un autre niveau, révèle Robert Tremblay, formateur chez Gaz Métropolitain. Mais maintenant, tout le monde est en quelque sorte sur un pied d'égalité. Les gens découvrent que certaines tâches (souvent manuelles) amènent

plus de responsabilités que ce qu'ils estimaient. Ce qui fait en sorte qu'ils se sentent encore plus valorisés, parce qu'ils se voient jouer un rôle plus important. »

Une main-d'œuvre qualifiée

L'entreprise Gaz Métropolitain est soucieuse de compter sur une main-d'œuvre qualifiée. La compagnie est à l'origine d'une école de formation à Boucherville, où on retrouve un laboratoire de 20 000 pieds carrés et des équipements à la fine pointe de la technologie. Les employé-es d'autres entreprises gazières y sont également formés.

« Pour les nouveaux employés, nous avons également des stages sur la route, poursuit-il. Ils sont accompagnés d'une personne expérimentée pendant 60 jours. Les plus anciens veulent partager leurs

connaissances, ce qui est une richesse importante. Nous avons actuellement 40 personnes qui les guident et les conseillent sur une base volontaire. Pourtant, ils ne font pas un sou de plus avec ça. »

La compagnie offre également des formations de perfectionnement récurrentes et obligatoires.

« On veut que les gens atteignent un certain niveau, qu'ils soient débrouillards, minutieux et qu'ils travaillent en toute sécurité », conclut Robert Tremblay.

Michel Charron abonde dans le même sens. « Les gens de réseau gagnaient un dollar de moins l'heure que ceux du service. On a maintenant une parité salariale. Grâce à cette formation, les deux groupes ont fait connaissance et aujourd'hui les gens se parlent plus. »



Photo : Alain Chagnon



CCQCA

La présidente accueille les délégué-es du congrès

Porte-parole de 275 syndicats regroupant plus de 38 000 travailleuses et travailleurs d'un

territoire s'étendant de Portneuf à Charlevoix et couvrant les régions de l'Amiante, de la Beauce et des Etchemins, Ann Gingras, présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN), a dénoncé, hier après-midi à l'ouverture du congrès de la CSN, les politiques économiques d'Ottawa.

La région affiche un taux de chômage inférieur à la moyenne québécoise, mais il s'y est tout de même perdu définitivement ou temporairement près de 1500 emplois

au cours des trois dernières années dans les secteurs manufacturier et forestier.

Ann Gingras s'est cependant dite persuadée que les orientations et les propositions émanant du présent congrès contribueront à favoriser des changements

pour nous donner une société toujours plus démocratique et plus respectueuse de la population.

BIENVENUE AUX INVITÉ-ES INTERNATIONAUX !

La CSN a accueilli pas moins d'une trentaine d'invité-es internationaux, hier en matinée, à son 62^e Congrès. Ces derniers proviennent de l'Amérique latine, de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique du Nord et de l'Europe (France, Belgique, Italie, Pays basque et Espagne). Ces invités font partie d'organisations avec lesquelles la CSN entretient des relations et pratique la coopération.



Souhaiteriez-vous que votre employeur offre de la formation continue ?



Lise Amyot, intervenante sociale, Syndicat des techniciens et professionnels du CSSS Richelieu-Yamaska

« Pour moi, il ne fait pas de doute que la formation continue

est fort importante, d'autant plus que nous devons travailler avec de nouvelles approches et de nouvelles techniques. Un budget de formation est bel et bien prévu dans mon milieu de travail, mais je déplore l'absence de planification qui le régit.

L'an dernier, nous n'avons pas utilisé la moitié du budget disponible. Notre formation est faite de façon sporadique et incohérente, sans mise à jour de nos connaissances. Une formation continue et bien planifiée est l'une de nos principales revendications. »



Mélanie Bellerive, éducatrice en services de garde en milieu scolaire à la commission scolaire Chemin-du-Roy, à Trois-Rivières

« Ça fait presque dix ans que je travaille dans le domaine, et

je ressens le besoin de me mettre à jour parce que je suis un peu campée dans mes façons de faire. Comme tout évolue, ce que j'ai appris, il y a dix ans, est moins adapté à ce qui se passe aujourd'hui. Ça me motiverait d'aller chercher d'autres façons de faire avec les enfants, d'apprendre de nouvelles approches pédagogiques pour élargir mon champ de compétence et apprendre à connaître les enfants qui vivent avec certaines problématiques. Il y a un cours d'un an qui se donne en éducation spécialisée : ça pourrait être un beau complément à ma formation. »



Bruno Côté, président du syndicat de LM Glasfiber, Gaspé

« Notre usine de fabrication de pales d'éoliennes est implantée à Gaspé depuis

deux ans et demi seulement. C'est la seule usine du genre au Canada. De 100 travailleuses et travailleurs au début, nous sommes maintenant près de 300 ! Chez nous, lorsqu'on embauche un nouvel employé, il est jumelé avec quelqu'un qui est déjà à l'emploi, qui l'initie au travail. Les procédures changent rapidement, particulièrement dans le moulage et l'inspection, mais nous bénéficions de mises à jour constamment. De plus, près de 90 travailleurs ont pu profiter de formation au Danemark, siège social de la compagnie, ou aux États-Unis. »

Chargé-es de cours de l'UQAM Une nouvelle convention

C'est maintenant chose faite : les 1800 chargé-es de cours de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont une nouvelle convention collective en poche. Ces membres de la FNEEQ-CSN ont voté à scrutin secret, le 9 mai, à 94 % en faveur du renouvellement de leur contrat de travail qui se terminera le 31 décembre 2011. Ce dernier est assorti d'augmentations de salaire de 2 % pour chacune des années de sa durée. Précisons que cette entente arrive avant l'échéance de la convention, qui devait se terminer à la fin de la présente année.

De leur côté, les 950 professeur-es de l'UQAM (FP-CSN) ont aussi entrepris des pourparlers en vue de conclure une convention collective. Les deux groupes, comme l'ensemble de la communauté de cette université, sont confrontés à une importante crise financière découlant de projets immobiliers de l'université.

Se syndiquer à la CSN, ça change pas le monde sauf que...

En passant à la CSN, les travailleuses et les travailleurs du Sheraton Four Points Centre-Ville ont enfin relevé leurs conditions de travail au niveau de celles de leurs collègues des autres hôtels.

POUR CONTINUER
À SYNDIQUER,
IL FAUT OSER
EN PARLER AU
QUOTIDIEN !

Société des casinos du Québec

Les syndicats CSN invitent leur employeur à entamer un blitz de négociation

Les syndicats CSN représentant les travailleuses et les travailleurs œuvrant pour la Société des casinos du Québec dans Charlevoix, au Lac-Leamy, à Gatineau, et à Montréal ont invité, hier, leur employeur à un blitz de négociation jusqu'au 6 juin. Les syndicats souhaitent en arriver à un règlement satisfaisant pour leurs membres dans les plus brefs délais. Rappelons que les demandes des syndicats CSN sont connues depuis plusieurs mois.



Les travailleuses et les travailleurs du casino du Lac-Leamy ont exercé une action de visibilité le 25 avril.

Les syndicats revendiquent depuis l'automne 2007 la mise en place d'une table centrale de négociation pour convenir de conditions de travail communes concernant les salaires, le régime de retraite et les primes.

Plus que jamais, la demande d'une table commune des syndicats CSN est justifiée. Le Casino de Montréal a déposé hier une première offre pécuniaire qui est essentiellement la même que celle déposée au cours des dernières semaines aux tables de négociation à Gatineau et dans Charlevoix. Ajoutons aussi que la directrice corporative de la rémunération globale de la Société des casinos du Québec a déposé une première offre en matière d'assurance collective qui ne reflète en rien la demande syndicale. Questionnée à ce sujet, elle a admis ne pas connaître la demande CSN.

Depuis le 21 avril dernier, les membres de tous les syndicats CSN exercent des moyens de pression, excluant la grève, et mènent des actions de visibilité pour appuyer leurs revendications et accélérer le rythme de ces négociations.

Sauvons TQS

Vous trouverez, sur le site de la CSN (www.csn.qc.ca) une pétition à signer pour le maintien de la production et du service de l'information de la chaîne de télévision généraliste TQS. Il y aura des audiences publiques devant le CRTC le 2 juin prochain.



La relève...

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a présenté aux congressistes la relève qui attend la CSN, sa petite-fille Justine.

FRANÇOIS CHÉRÈQUE

La quête d'unité



Si la gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, a réussi à faire les manchettes en France, la semaine dernière, c'était en partie dû au fait que pour le président français, Nicolas Sarkozy, le Canada joue un rôle utile pour son propre programme politique.

par Lyle Stewart

« **L**e gouvernement français veut réformer le fonctionnement des services de l'État tout en diminuant les moyens, observe François Chérèque, président de la Confédération française démocratique du travail (CFDT). Il prend souvent comme exemple, d'ailleurs, ce qui s'est produit au Canada et au Québec. Je sais qu'ici, ça n'a pas été nécessairement fait dans la paix sociale, et nous sommes donc inquiets. »

Charest et Sarkozy même langage

Invité international de marque au congrès de la CSN, François Chérèque connaît bien le paysage politique du Québec. Il a passé trois semaines ici, en vacances, l'été dernier. Il note que le langage politique du gouvernement Charest a fait la traversée de l'Atlantique.

« "La flexibilité de la fonction publique", ça veut surtout dire que certains fonctionnaires iront travailler dans le privé, dit-il. En soit, ce n'est pas un problème. Mais que le gouvernement réduise les moyens de l'État, en particulier dans les domaines de la solidarité, de la santé et de la justice, est évidemment un choix qui ne peut nous satisfaire. Donc, ce phénomène de flexibilité cache surtout une réduction de nos moyens. »

Un mois crucial

Pour la CFDT, avec ses 808 000 adhérents, la plus grande centrale syndicale française, ce mois-ci est crucial : des ma-

nifestations et des actions se multiplient. Pour la première fois en cinq ans, elle a participé au défilé de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, le premier mai, avec la Confédération générale du travail (CGT).

M. Chérèque ajoute qu'à son retour en France, le 15 mai, à sa sortie de l'avion, il ira manifester sur la réforme de l'État et des services publics. Puis, la semaine suivante, le 22 mai, une manifestation monstre contre la volonté du gouvernement Sarkozy de repousser l'âge de la retraite des salarié-es français réunira pour une rare fois toutes les centrales françaises.

« Ce sont deux journées importantes qui vont, j'espère, mobiliser beaucoup de travailleurs », observe M. Chérèque.

Redynamiser le mouvement syndical

La mobilisation, surtout des jeunes travailleurs, est une préoccupation pour les syndicats français. Avec un taux de syndicalisation de seulement 8 % des salarié-es français, le président de la CFDT veut redynamiser le mouvement syndical, qu'il considère trop divisé.



« Nous nous sommes engagés avec la CGT et le patronat dans une réforme de ce que nous appelons la représentativité, dit M. Chérèque. Ces modifications devraient obliger les syndicats à travailler ensemble pour pouvoir obtenir des majorités. On espère que ce travail commun des syndicats amènera plus de salariés à se syndiquer, parce que la division des syndicalistes risque de nous mener à notre perte si on ne change pas les choses. »

Un 27^e congrès dans la Vieille Capitale

par Yves Lacroix

Le temps passe vite. En effet, la CSN en est déjà à son 70^e congrès : congrès de fondation, réguliers et extraordinaires confondus.

Depuis sa fondation, les congressistes de la CSN et de son ancêtre, la CTCC, ont délibéré dans pas moins de 14 villes du Québec. Chicoutimi, Granby, Hull, Jonquière, Lachine, Port-Alfred, Shawinigan, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Thetford Mines, Trois-Rivières, Victoriaville et, évidemment, Montréal et Québec furent tour à tour les hôtes de l'autorité souveraine de notre centrale.

C'est Québec qui est la plus habituée à recevoir les congressistes. En effet, c'est la 27^e fois (6 congrès extraordinaires et 21 congrès réguliers) que les délégué-es convergent vers la Vieille



Capitale pour y décider des orientations du mouvement.

Le premier congrès à se tenir à Québec remonte à 1923 : 88 syndicats y étaient représentés par 116 délégués, dont près de la moitié provenaient de Québec. Le congrès actuel accueille plus de 1600 délégué-es préinscrits représentant plus de 583 syndicats.

Où sortir...

La promenade des Gouverneurs

Puisque vous désirez faire une petite marche, aujourd'hui, suivez-moi ! En passant juste à côté des ruines du Manège militaire, puis en longeant la Citadelle, qui se trouve en bas, à votre gauche, vous atteindrez un promontoire qui domine le fleuve. La vue est magnifique. Maintenant, descendez lentement les 300 marches de la promenade des Gouverneurs, inaugurée en 1960, qui domine la falaise. Admirez ce panorama à couper le souffle. Vous déboucherez sur la terrasse Dufferin. Construite sur les ruines du château Saint-Louis, cette dernière fait partie du paysage depuis 1879. Elle est cependant défigurée, depuis trois ans, par d'importantes fouilles archéologiques qui ont permis de découvrir de véritables trésors datant de l'époque de Champlain. Ce labyrinthe sera ouvert au public dès le... 24 mai.

Bar le Sacrilège

447, rue Saint-Jean

Situé dans le Faubourg, tout près du Centre du congrès, le bar Le Sacrilège est l'un des endroits les plus conviviaux pour prendre un verre. Si vous arrivez tôt, vous pourrez profiter de la terrasse sympathique, à l'arrière, pour faire descendre une bonne pinte. C'est peut-être la seule à Québec qui n'est pas située directement sur une rue.

Ce bar en est un pour tous les âges et tous les genres. La musique (blues, rock, folk, jazz, etc.) est recherchée et le décor, constitué de vieilles pierres et de bois, est soigné. L'endroit, qui attire chaque jour son lot de clients, est l'une des valeurs sûres si on cherche à bavarder et à relaxer de longues heures. L'établissement propose une bonne douzaine de sortes de bières en fût et de nombreuses marques de scotchs. Une petite fringale ? Offrez-vous une assiette de nachos. À ne pas manquer.

MOTS CROISÉS

À gagner, tous les jours 10 t-shirts ou ensembles d'aimants Leucan.

	1	2	3	4	5
1					
2					
3					
4					
5					

Vertical

1. Au centre d'une campagne de la FTFP.
2. Omission.
3. Chemin de campagne — Infinitif.
4. Publie.
5. Édite.

Solution de la grille n° 1

	1	2	3	4	5
1	T	H	E	M	E
2	R	A	V	I	T
3	A		I	C	A
4	C	H	E	R	I
5	T	A	R	O	T

Horizontal

1. Travail de mineur.
2. Tramadé.
3. Rubidium- Idéal inachevé...
4. Sorte de crème.
5. Toues.

Apportez vos réponses à Claire au local du Quotidien, salle 206AB

DES COORDONNÉES UTILES

Il est possible de vous transmettre un message téléphonique au :
418 649-5247.

Vous pouvez aussi recevoir, un courriel à :
congrès2008@csn.qc.ca.

Pour récupérer vos missives :

le centre des messages

au niveau deux, face au stand du service d'ordre.

DEUX MISSIONS EN PHOTOS

En 2007 et 2008, des délégations de la CSN, d'Oxfam-Québec et d'Équiterre ont rencontré des représentants de coopératives, des familles paysannes et des artisans impliqués dans le commerce équitable au Guatemala et en Bolivie. Mercredi, au niveau 2, près des salles 2000, venez voir l'exposition de photographies prises lors de ces deux missions. Vous aurez, par la même occasion, la chance de participer à un concours.



VENEZ BOUQUINER

Le module de documentation du Service des communications vous invite à visiter la librairie du congrès aménagée dans le hall principal du niveau 4. Vous y trouverez des publications sur une foule de sujets : la formation en milieu de travail, la santé et la sécurité, la violence et le harcèlement au travail, etc.

AU CŒUR DE LA PRÉVENTION ET DE L'ENTRAIDE

Les membres du comité fédéral de santé et sécurité et ceux des réseaux d'entraide vous accueillent aujourd'hui à leur stand dans le hall principal du niveau 4. Un vidéo de 14 minutes roulera en boucle toute la journée sur le thème de la prévention. Avec les cartons des « Complices à trouver », vous serez amenés à entrer en relation (hé, hé !) et à participer à un tirage.

C'est un rendez-vous !

UN 7 À 9 EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le comité fédéral de santé et de sécurité au travail, les responsables des organismes dans ce dossier, les membres de leurs comités respectifs, les salarié-es des modules de prévention et de défense, ainsi que ceux qui y sont associés ont rendez-vous. L'événement : un 7 à 9 (oui, oui... en soirée), mercredi, au bistro du Quartier, 1, boulevard Charest Ouest, tout près de l'édifice de notre centrale dans la basse-ville de Québec.

GAGNER UNE CLÉ USB

En vous présentant aujourd'hui au stand de la SSQ, au foyer du niveau 4, vous pourrez participer à un tirage vous permettant de gagner une des 50 clés USB. De plus, un crayon biodégradable vous sera offert. Pour savoir si vous avez gagné une clé, présentez-vous au stand mercredi matin, la liste des gagnants y sera affichée. D'autres objets seront donnés aux visiteurs mercredi.

LA CSN FAIT SON CINÉMA

Chaque jour, à 8 h 45, dans la grande salle du congrès (la 200, dite *la plénière*), vous pourrez voir des reportages vidéo réalisés sur différents sujets. Aujourd'hui, nous allons vous présenter des syndicats qui ont fait une démarche en environnement ou en développement durable. Demain, le sujet abordé sera la solidarité internationale. Ça vaut la peine d'arriver un peu plus tôt ! Vous l'avez manqué ? Une reprise est prévue à 14 h 15.

EXPOSITION DE CARICATURES

Pourquoi pas un peu de culture lors de vos moments libres. Visitez l'exposition d'une trentaine d'œuvres des caricaturistes de la CSN dans le hall principal au niveau 4. Une brochure de cette exposition est disponible à la librairie du congrès, qui est située tout près.

